

INFO Réau

Le Bourg - Villaroche - Le Plessis-Picard - Ourdy - Eprunes - Galande



URBANISME

Une nouvelle mairie dans deux ans !

Page 18



LA VIE À RÉAU

Élections municipales 2020

Pages 3 à 5



TRAVAUX

Voie de contournement d'Ourdy, les premiers travaux ont commencé

Page 20

LE MOT DU MAIRE



CHÈRES RÉALTAISES, CHERS RÉALTAIS,

Je suis ravi de vous retrouver pour ce nouveau numéro d'Info-Réau. Ravi et soulagé. Et oui soulagé tant cette période que nous venons de traverser fut pénible pour les uns(es) et les autres.

J'espère que vous-même et vos proches ont été épargnés par ce terrible et sournois virus.

Les choses vont, semble-t-il, rentrer dans l'ordre très très progressivement, et je m'en félicite.

Permettez-moi de vous faire part de mon immense admiration pour nos soignants et pour l'ensemble des personnels qui ont assuré la continuité du service public (pompiers, policiers, gendarmes, militaires, éboueurs, personnel communal, enseignants, employés de la grande distribution etc.). Nous leur devons beaucoup.

Même si cela peut paraître dérisoire, je tiens à vous remercier au nom du Conseil Municipal de nous faire confiance pour gérer la commune durant les six années à venir. Et puisque mes collègues du Conseil en ont décidé ainsi, j'aurai le plaisir et l'honneur de poursuivre ma mission de Maire pour ce nouveau mandat.

Durant cette période, comme vous le constaterez dans cette édition de votre journal, la solidarité a été totale. Solidarité de la part de plusieurs habitants, de nombreux élus de la commune et de certaines entreprises du territoire. Je dois vous dire que c'est une grande satisfaction pour moi de constater un tel engouement de tant d'acteurs locaux, au service des autres.

Il faut à présent « relancer la machine ». C'est ce que nous nous appliquons à faire avec ordre, méthode et prudence, même si nous savons déjà que cette année 2020 sera inévitablement une année « dégradée » : les travaux peinent à reprendre et le budget sera voté très tard, réduisant ainsi notre capacité d'action.

Mais l'essentiel est bien de nous préserver contre cette possible « deuxième vague ».

Voici le message qui terminait mon dernier mot du Maire (fin 2019...) :

Soyons tolérants, humbles, mettons-nous au service des uns des autres, avançons ensemble et surtout essayons toujours de voir le côté positif des choses : tel est mon vœu le plus cher pour les mois et années qui viennent !

Je n'en changerai pas un mot, ce message étant plus que jamais d'actualité.

C'est toujours un vrai bonheur et une grande fierté d'être votre Maire, et je vous en remercie.

A très bientôt !

Bien fidèlement
Alain AUZET
Maire de Réau

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

Alain AUZET, Maire

Angélique LETACHE,
Maire Adjointe

Laurent MARTIAL,
Maire Adjoint

Farid BA IDRIS,
Conseiller Municipal

Nathalie KLECZINSKI,
Conseillère Municipale

Françoise PERREAU,
Membre bénévole du Comité de
Rédaction

Christelle BONILLO,
Secrétaire

Magali MOULINOT,
Service Communication

LE COMITE DE RÉDACTION DE



est un regroupement de personnes bénévoles qui se réunit pour réaliser un bulletin municipal.

Il est ouvert à tous les habitants. Vous avez des idées, vous souhaitez vous investir et participer pour écrire des articles, réaliser des interviews,

REJOIGNEZ-NOUS

LA VIE À RÉAU

Élections municipales 2020



Résultats à Réau, le 15 mars 2020 :

| | |
|--|-----|
| • Nombre d'électeurs inscrits | 743 |
| • Nombre de votants | 251 |
| • Nombre de suffrages exprimés | 232 |
| • Nombre de voix obtenues par la liste « RÉAU ENSEMBLE » | 232 |

Ayant obtenu la majorité absolue, la liste « RÉAU ENSEMBLE » est élue au premier tour de scrutin.

Le Conseil Municipal d'installation s'est réuni le 27 mai 2020, à huis clos, afin d'élire le Maire, les Adjoint(e)s et de désigner les membres des Commissions.

Alain AUZET a été élu Maire de Réau.

Dominique DAVID, Daniel BAUDIN, Elisabeth PADUA, Laurent MARTIAL et Angélique LETACHE, l'assisteront en tant que maires adjoints.

Elodie Arzur et Farid Ba Idriss ont été désignés comme conseillers délégués.

Félicitations à tous les conseillers municipaux qui à leurs côtés, s'efforceront de servir au mieux notre belle commune de Réau.



LA VIE À RÉAU

Élections municipales 2020 : composition du Conseil Municipal



Alain AUZET
Maire



Dominique DAVID
1ère Adjointe



Daniel BAUDIN
2ème Adjoint



Elisabeth PADUA
3ème Adjointe



Laurent MARTIAL
4ème Adjoint



Angélique LETACHE
5ème Adjointe



Farid BA IDRIS
Conseiller délégué



Elodie ARZUR
Conseillère déléguée



Nicolas BONTEMPI
Conseiller municipal



Nathalie KLECZINSKI
Conseillère municipale



Michel PERREAU
Conseiller municipal



Virginie PADUA
Conseillère municipale



Joefrey ESCARGUEL
Conseiller municipal



Nathalie HARZOUNE
Conseillère municipale



Sébastien LEQUERTIER
Conseiller municipal



Muriel PETROPOULOS
Conseillère municipale



Loick BROUAZIN
Conseiller municipal



Isabelle VIMONT
Conseillère municipale



Pierre-Louis MARTIAL
Conseiller municipal



LA VIE À RÉAU

Élections municipales 2020 : commissions communales

COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES - Votée en conseil municipal 27 mai 2020

| | TRAVAIL-ACCESSIBILITE | URBANISME | JEUNESSE-SPORTS-ASSOCIATIONS-FETES-CEREMONIES | COMMUNICATION-INFORMATIONS | FINANCES | AFFAIRES SCOLAIRES | APPEL D'OFFRES | AFFAIRES SOCIALES-CCAS | COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES POLITIQUE | LISTE ELECTORALE PRUD'HOMALE | TRANQUILITE PUBLIQUE | EVALUATIONS CANTONALES | DEVELOPPEMENT DURABLE |
|----------------|-----------------------|----------------------|---|----------------------------|-----------------|---------------------|--------------------|------------------------|---|------------------------------|----------------------|------------------------|-----------------------|
| Président | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET | Alain AUZET |
| Vice-Président | Baudin Daniel | Baudin Daniel | Martial Laurent | Kieczynski Nathalie | David Dominique | Pedua Elisabeth | Arzur Elodie | Letache Angélique | Letache Angélique | Baudin Daniel | Escarguel Joffrey | Baudin Daniel | Petropoulos Muriel |
| Membres élus | Bontempi Nicolas | Pedua Virginie | Pedua Virginie | Pedua Virginie | Martial Laurent | Letache Angélique | Harzoune Nathalie | Kieczynski Nathalie | | David Dominique | Brouazin Loick | | Escarguel Joffrey |
| | Arzur Elodie | Arzur Elodie | Ba-Idriss Farid | Harzoune Nathalie | Baudin Daniel | Kieczynski Nathalie | Baudin Daniel | Martial Laurent | | Bontempi Nicolas | Baudin Daniel | | Kieczynski Nathalie |
| | Harzoune Nathalie | Harzoune Nathalie | Martial Pierre-Louis | Bontempi Nicolas | Pedua Elisabeth | Brouazin Loick | Petropoulos Muriel | Pedua Elisabeth | | | Letache Angélique | | Bontempi Nicolas |
| | Petropoulos Muriel | Pedua Virginie | Nathalie Harzoune | | Arzur Elodie | Martial Laurent | David Dominique | | | | | | David Dominique |
| | Pierreau Michel | Lequartier Sébastien | | | | | Pierreau Michel | | | | | | Vimont Isabelle |
| | Pedua Virginie | Escarguel Joffrey | | | | | | | | | | | Martial Pierre-Louis |
| | David Dominique | Bontempi Nicolas | | | | | | | | | | | |

DELEGUES AUPRES DES SYNDICATS OU ORGANISMES EXTERIEURS

| | SMITOM | SDESM | comité stratégique Grand Paris | CORRESPONDANT DEFENSE | DELEGUE auprès du CHU |
|----------------------------|----------------|--|--------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Grand Paris Sud | | | | | |
| Alain Auzet, titulaire | déligé par GPS | Daniel BAUDIN (Titulaire) | Alain Auzet | Alain Auzet | Farid BA-IDRISS |
| Dominique DAVID, Suppléant | | PEREAU Michel (Titulaire) Loïc BROUAZIN (suppléant) | | | |



LA VIE À RÉAU

Cela s'est passé avant le 17 mars...

Cérémonie des vœux du Maire

La cérémonie des « vœux du Maire et du Conseil Municipal » s'est déroulée le vendredi 17 Janvier.

Monsieur le Maire a, comme chaque année, commencé par quelques mots sur le contexte national du moment, rendant honneur aux forces de l'ordre et aux différents services de secours.

Il est ensuite revenu sur les faits majeurs qui ont rythmé l'année 2019 à Réau.

Il a évoqué les programmes de logements en cours ainsi que le sujet du développement économique, avec notamment le protocole d'études pour définir l'avenir autour de l'aérodrome de Villaroche.

Il a salué l'investissement des bénévoles dans la vie de la commune, l'implication du personnel communal, des élus du conseil municipal et de ceux du conseil municipal des jeunes (CMJ).

Il a terminé son allocution en insistant sur l'importance de participer activement à la transition énergétique, citant le Président Jacques Chirac, disparu en 2019 : « notre maison brûle et nous regardons ailleurs ».

Dans ce cadre, il a rappelé l'investissement important de la commune et de ses acteurs en faveur de la transition énergétique, dressant une liste des actions engagées (les futurs panneaux photovoltaïques ou le parcours bio-diversité du projet Barjane, la future station GNV, le compost fabriqué au quotidien par la plateforme du Smitom, la ligne d'emballage qui diminue de 30% le flux de camions de C-discount, le bio-gaz que produira le méthaniseur de Sénart bio-énergie et le digestat qui sera produit et épandu en lieu et place d'engrais chimique, l'économie d'énergie réalisée par notre éclairage public municipal désormais quasi exclusivement composé de lampes à leds, un ramassage citoyen des déchets sera organisé par les jeunes du CMJ, les services techniques qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires depuis plus de deux ans, l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, etc).

Il a ensuite laissé la parole à Courteney Saint-Hubert, « jeune Maire » de Réau, qui a présenté ses vœux au nom du conseil municipal des jeunes (CMJ).

Avant de partager un verre de l'amitié avec les personnes présentes, deux diplômes de médaille du travail ont été remis après la fin des discours à Madame Rachèle HOUÏ et Monsieur Lionel CORNU..



LA VIE À RÉAU

Cela s'est passé avant le 17 mars...

Le repas annuel des Séniors

C'est sous le signe de la gaieté et de la bonne humeur qu'a eu lieu mardi 21 janvier le repas annuel des seniors offert par la commune en présence de Monsieur Alain AUZET, maire de Réau et de Madame Angélique LETACHE, conseillère municipale chargée du CCAS.

Nous avons pu chanter et danser au rythme du groupe « Sous les ballons ».

Nous remercions vivement les 40 participants pour leur enthousiasme et leur participation et nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine.

Nous vous rappelons que ce repas est ouvert à tous les réaltais et réaltaises de plus de 65 ans.



LA VIE À RÉAU

Cela s'est passé avant le 17 mars...

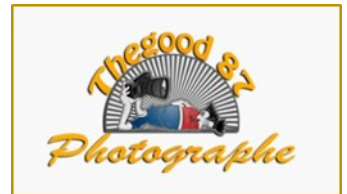
Concert Juste After Rock & Blues / SHANA

Le samedi 1^{er} février se déroulait à Réau un concert caritatif organisé par l'association de protection animale SHANA. L'ambiance fût assurée par le groupe réaltais JustAfter Rock & Blues. Nous avons eu la chance d'écouter trois heures de rocks en tous genres avec un groupe musical qui a une pêche d'enfer sur la scène !

Téléphone, Johnny Hallyday, Dutronc, AC/DC, ZZ Top sont parmi les morceaux joués lors de cette soirée au profit des animaux abandonnés. Le public était au rendez-vous mais il restait tout de même quelques places ! Une ambiance de feu qui a ravi le public présent !



Des artistes à Réau... du son et des images !



Stéphane Lebon est réaltais depuis 2010. Il vit en famille au Plessis Picard et a démarré son activité de photographe professionnel en 2016. Il peut photographier tous types d'événements (mariage, soirée d'anniversaire). Il revendique une approche spontanée et atypique de la photographie.

Stéphane ne travaille pas sur des photos posées, il préfère les « instants volés » pour le côté naturel qu'il rend sur les clichés. Il propose également des stages photos pour celles et ceux qui voudraient se perfectionner dans cet art.

Depuis la fin de l'année 2019, Stéphane propose sa propre PhotoBox. Une manière simple d'amuser vos invités avec des photos originales et spontanées. La PhotoBox est mise à votre disposition pour réaliser toutes sortes de photos amusantes et imprimables en direct. Stéphane fournit également des accessoires pour pouvoir se grimer et réaliser de « drôles de photos ». Les photos sont ensuite mises en ligne de manière sécurisée et peuvent être téléchargées.



Toutes les informations sont disponibles sur : <https://www.thegood87-photo.fr/>



LA VIE À RÉAU

Cela s'est passé avant le 17 mars...

Des artistes à Réau... du son et des images !

Nous avons la chance de compter des artistes dans notre village, les uns endiableront vos soirées, Rock & Blues, le second vous permettra de garder des souvenirs impérissables de vos événements.



**Pour vos soirées, fêtes, événements...
Vous voulez des musiciens en live ?
Vous voulez du rock et du blues !**



Le groupe a été créé à Lieusaint par deux amis de longue date, pris par le même désir d'évasion de "Blues Rock", Nono un guitariste rythmique & Jean Claude un guitariste soliste. Ils jouent ensemble depuis 22 ans. Claude, Philippe et Louis les rejoignent quelques années plus tard. Leur répertoire s'étend de Bashung à ACDC en passant par Led Zeppelin ou Les Rolling Stones !

JustAfter Rock & Blues est une association de musiciens, qui vous établira facture et devis lors de leurs représentations. Leurs tarifs sont plus qu'honorables :

| Distance de Réau | Matériel fourni | | La totale |
|------------------|---|---|-----------|
| | Instruments | Sono/ lumières | |
| Moins de 50 km | 2 guitares + amplis, 1 basse + ampli, 1 batterie | Sonorisation complète, Eclairages de scène | 400 € |
| De 50 à 100 km | | | 550 € |
| Plus de 100 km | | | 800 € |

Contacts :

justafter77@gmail.com

Carmelo : 06 35 22 01 07

Bruno : 06 15 71 53 56

<https://www.facebook.com/justafter77/> / <https://justafter.wixsite.com/justafter> / <https://justafter77.over-blog.com/>



LA VIE À RÉAU

Cela s'est passé avant le 17 mars...

Retour sur le Téléthon 2019

Le 07 décembre 2019 s'est déroulé pour la 3ème fois le Run & Bike du Grand Paris Sud. Lors de cette course en binôme, les équipes ont dû parcourir les 23 communes de Grand Paris Sud en 24 heures et sur 115 km (de l'Hôtel de la Communauté à Lieusaint à 17h jusqu'au siège de l'AFM-Téléthon à Évry-Courcouronnes à 17h). Les coureurs se sont relayés à pied et à vélo à leur rythme et sur les distances de leur choix.

Deux réaltais se sont pris au jeu et ont contribué au succès de cette épreuve (M. Jocelyn BIANAY et M. Laurent MARTIAL).



Exposition « La femme, un regard différent » au centre pénitentiaire



Chaque année, l'art se glisse au centre pénitentiaire sud-francilien de Réau. Le thème de l'exposition actuelle a été choisi par les détenus : La Femme, un regard différent.

Cette exposition faite d'œuvres authentiques prêtées par les musées parisiens (Quai Branly, Maison Victor Hugo etc...) propose de découvrir la femme à travers les œuvres. Statuettes préhistoriques, sculptures du 19^{ème} siècle ou photographies contemporaines, la femme y est représentée dans la maternité mais également dans l'action féministe.

Des femmes comme Olympe de Gouges, Colette ou encore Simone Veil sont mises à l'honneur pour leurs combats pour l'égalité entre les hommes et les femmes.

La particularité de cette exposition est d'avoir été conçue par des détenus (hommes et femmes) avec l'aide de Vincent Gille, conservateur de la Maison Victor Hugo. Les détenus deviennent commissaires de l'exposition et ont dû apprendre sur photo et texte, l'histoire des œuvres présentées. Pendant un an, à raison d'une heure chaque jour, ils ont appris... Pour pouvoir transmettre !

Cette exposition n'est évidemment pas ouverte au public car elle se déroule au cœur de la prison, dans le bâtiment des ateliers et des cuisines. La direction assure qu'elle essaiera d'ouvrir un peu plus ses futures expositions aux réaltais. Une exposition intéressante et des détenus / commissaires attachants qui font largement oublier les barrières et les barreaux aux visiteurs. Une expérience riche d'humanité, de culture et de transmission.

LA VIE À RÉAU



Réau, partenaire du don du sang



Dans le cadre du projet « Réau - Commune partenaire du don de sang », voici le second volet de notre dossier concernant les dons sanguins. Il y a possibilité de faire plusieurs types de dons : sang total, plasma, plaquettes entre autres.

A quoi sert le don de plasma ?

Le plasma est la partie liquide du sang. Il contient des protéines plasmatiques d'un intérêt thérapeutique majeur. Ces protéines permettent la fabrication de nombreux médicaments (immunoglobulines, facteurs de coagulation, albumine). En donnant votre plasma, vous sauvez de nombreux malades, notamment les grands brûlés, les hémophiles, les patients souffrant de déficit immunitaire grave. Vous aidez aussi à prévenir le tétanos chez les sujets non vaccinés ayant une plaie souillée. Dans la plupart des cas, les malades traités par des médicaments dérivés du plasma ont des besoins très réguliers.

Chaque jour, des milliers de dons de plasma sont nécessaires pour satisfaire les besoins des malades.

Comment se déroule un don de plasma ?

Le don de plasma s'effectue sur rendez-vous dans l'un des centres EFS de votre choix. Comme pour les autres dons, les tests de dépistage seront pratiqués à votre arrivée. On peut également vous proposer, en fonction des besoins et de votre condition physique, un don couplé plasma et plaquettes ou plasma et globules rouges. Le prélèvement est réalisé à l'aide d'un appareil permettant de recueillir le plasma. La quantité prélevée varie toujours en fonction de la corpulence du donneur. Vos globules rouges et plaquettes vous sont restitués.

Pour donner son plasma ce qu'il faut savoir :

- Avoir entre 18 et 65 ans révolus et être reconnu médicalement apte au don. Toutefois, il ne peut être effectué de prélèvement chez une personne n'ayant jamais donné avant son 61ème anniversaire.
- Ne pas être à jeun et s'alimenter avant le don. L'EFS vous demandera de boire 0.5 litre d'eau avant le don.
- Il est possible de donner son plasma 20 fois par an en respectant un délai de deux semaines entre chaque don.

Nous vous rappelons que vous pouvez donner votre sang toute l'année à l'EFS de Melun :

HÔPITAL SUD ILE DE France - 270 rue Marc Jacquet - 77 000 MELUN - Tél : 01 81 74 23 78

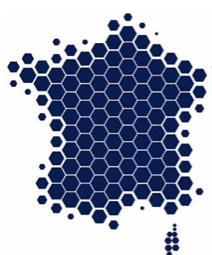
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 15h00. Sans rendez-vous pour le don du sang total et sur rendez-vous pour dons de plaquettes ou plasma.

Les dates de collectes sont également disponibles sur le site ainsi que les lieux précis des collectes dans les villes voisines de Réau.

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Les prochaines collectes se dérouleront, **sur RDV** :

Cesson : le 11 juillet 2020



COMMUNE PARTENAIRE
DU DON DE SANG



Crise sanitaire



Comme dans tous les villages de France, la période de confinement que nous venons de vivre aura été une période difficile. Pourtant, dans notre jolie commune de Réau, elle aura surtout été un formidable vecteur d'entraide et de solidarité.

Sans la mobilisation de tous, rien n'aurait été possible !

Par ces quelques lignes, nous souhaitons remercier tous ceux qui ont contribué à protéger nos anciens d'abord, mais également chacun des réaltais.

Alain Auzet, notre maire a encore une fois prouvé sa volonté d'agir et son dévouement pour le bien-être de tous. Il s'est engagé corps et âme auprès des réaltais. Il a également pris, chaque semaine des nouvelles de nos résidents du château du Plessis Picard, encadrés par une équipe soignante aux petits soins, ainsi que de l'évolution de l'épidémie au sein du Centre Pénitentiaire Sud-Francilien. Il s'est également démené pour que des masques, blouses, gants, gels hydroalcooliques soient apportés à la maison de retraite, ou à l'Hôpital de Melun.

Enfin, il a lui-même livré les repas de portage chaque jour pendant deux mois à ceux qui en avaient besoin... Une ampoule à changer ou un robinet à réparer, ces petites réparations ont également fait partie de ses attributions durant cette période d'isolement de certains de nos habitants !

Le Centre Communal d'Action Social s'est mobilisé en appelant chaque sénior toutes les semaines et toutes les 48h pour ceux qui étaient vulnérables. L'isolement imposé fût une épreuve et, les quelques mots échangés leur ont apporté beaucoup de soutien. Ils ont été les premiers à recevoir des masques de protection cousus par les réaltaises. Ils ont pu compter sur les élus et leurs voisins pour les livraisons de courses, de médicaments ou l'accompagnement quotidien. Ils ont été la priorité de la commune.

Nous avons aussi découvert que notre village de Réau regorgeait de merveilleuses couturières qui ont confectionné un millier de masques en trois semaines. Des heures et des nuits passées à couper, assembler et coudre pour ces petites « fourmis » des masques.



Crise sanitaire

Nous remercions nos formidables « cousettes réaltaises » : Danielle Chigot, Dominique David, Marie-Claire Jacquet, Méline et Nathalie Kleczinski, Angélique Letache et Isabelle Vimont.

Tout n'a pas été simple ! Les machines à coudre ont entendu quelques noms d'oiseaux... Les heures passées à casser les fils, coudre de travers ont pu provoquer des réactions inattendues, comme ici Méline qui croque la machine, épuisée par des heures de coutures nocturnes ! Et Danielle, consciencieuse devant son ouvrage.

Mais, ces petites mains n'auraient pas pu produire autant de masques sans les dons en matériel de nombreux réaltais ! Il aura fallu des kilomètres d'élastiques, de fils, de tissus... Pour tous ces dons essentiels nous souhaitons remercier les familles Arzur/Krauss, Bonazzi, Bonillo, Bonnomet, Bontempi, Bouillot, Burle, Chennoufi, Chigot, Cormier, Constant, David, De Brabander, Escarguel, Guiard, Jaquet, Kleczinski, Letache, Lequertier, Osset, Padua, Perreau, Viaud et Vimont.

La municipalité de Réau a également fourni tissus, fils et élastiques en quantité pour compléter ces dons du cœur !

Enfin, nous tenons à remercier les agents municipaux pour leur soutien et les heures passées, à mettre sous pli les masques. Leur implication sans faille nous a été précieuse.

Une fois de plus, la solidarité des réaltais nous a permis de surmonter le confinement.

Le Conseil Municipal remercie tous ceux qui ont participé à ce formidable élan de solidarité.

Nous ne l'oublierons JAMAIS !



Crise sanitaire

Distribution de masques

Durant le confinement, des masques artisanaux ont donc été remis aux personnes âgées de plus de 65 ans de la commune, ainsi qu'aux assistantes maternelles.

Une dotation a aussi été livrée au personnel de la maison de retraite du Plessis-Picard.

Des masques FFP2 ont également été fournis à la maison de retraite ainsi qu'à l'unité médicale du centre pénitentiaire.

La micro-crèche et les commerces de la commune ouverts ("la Ruche qui dit oui" et le point de vente de pommes de terre à la ferme d'Éprunes) ont été dotés chacun d'une boîte de 50 masques chirurgicaux, offerts par la Région Ile de France.

A la veille du déconfinement, les membres du Conseil Municipal ont procédé à une première distribution de masques ré-utilisables à destination des adultes Réaltais.

Ils ont été déposés sous enveloppe directement dans les boîtes à lettres.

Une partie des masques étaient offerts par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud et une partie avait été confectionnée par de fabuleuses couturières Réaltaises.

La semaine suivante, une autre distribution a été organisée, en partie avec des masques offerts toujours par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud mais également par le Département de Seine-et-Marne.

D'autres distributions ont été organisées dans les semaines suivantes, l'objectif étant que chaque adulte soit doté gratuitement de 4 masques au plus tard le 30 Juin.



Crise sanitaire

Jeunes agriculteurs

Aymeric Profit et Mathieu Baudouin, jeunes agriculteurs, sont venus faire don à la commune de Réau d'un bidon de gel hydroalcoolique issu d'alcool de betteraves (une production locale).

La municipalité remercie les jeunes agriculteurs à la Fdsea et à la CGB Ile de France pour cette initiative solidaire.



Dons de la commune à l'hôpital de Melun

Durant cette période de crise sanitaire, les hôpitaux franciliens se sont retrouvés en pénurie de divers articles, mettant en danger la santé des personnels soignants et des patients.

Il a paru évident à la municipalité de faire tout son possible pour répondre favorablement aux appels à l'aide du nouvel hôpital de Melun.

C'est ainsi que nous avons offert, en votre nom, 4500 gants, 450 charlottes et 1400 sacs poubelle.

L'occasion pour nous de faire part de nos remerciements et notre admiration aux personnels soignants et à l'ensemble des personnels qui ont assuré différentes missions de service public durant le confinement, mettant en jeu leur santé, voire parfois leur vie.



Nous remercions la Direction Technique du SAFRAN pour le don de visières en plastique.

Nous tenons à souligner l'exceptionnelle mobilisation du personnel communal... Qu'ils soient personnel de l'école, administratif ou technique, nous avons pu compter sur leur présence et leur implication durant cette crise sans précédent.

LA VIE À RÉAU

Cela s'est passé après le 17 mars...

La cérémonie du 8 mai

Le vendredi 8 mai, Alain Auzet, Maire de Réau et ses adjoints Dominique David, Elisabeth Padua et Daniel Baudin ont déposé une gerbe en l'honneur de nos soldats tombés pour la France lors de la seconde guerre mondiale.

Ils ont procédé à "l'appel aux morts" et ont respecté une minute de silence.

Le 75ème anniversaire de l'armistice avait une teneur un peu particulière mais il a été honoré dans le respect des distanciations sociales et des gestes barrières qui nous sont imposés par l'épidémie actuelle.

N'oublions jamais ces soldats Réaltais morts pour la France.



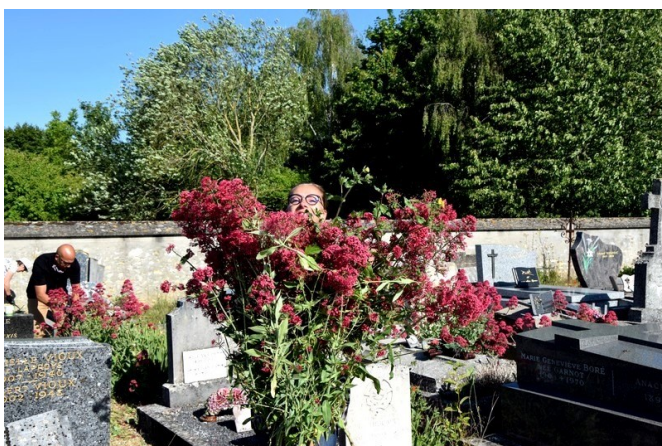
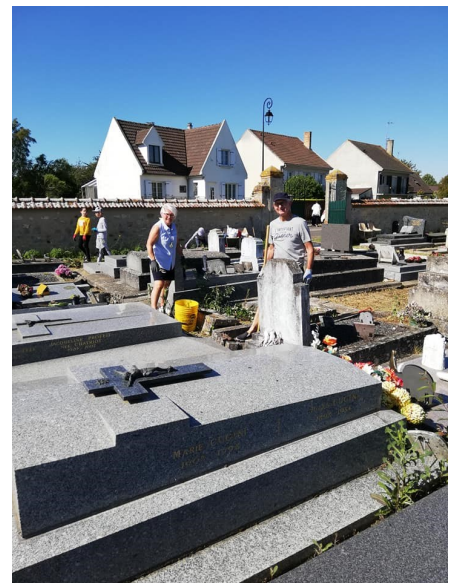
Désherbage citoyen du cimetière

La commune s'est engagée depuis plusieurs années à ne plus utiliser de produits phytosanitaires (désherbants, etc.) dans le traitement des espaces publics.

Cette démarche respectueuse de l'environnement occasionne néanmoins une surcharge de travail pour les employés des services techniques, la principale difficulté étant l'entretien du cimetière communal.

C'est pourquoi la municipalité avait invité pour la seconde fois les habitants à participer à une opération "désherbage citoyen".

Ainsi, Samedi 30 Mai, les élus et plusieurs habitants se sont retrouvés pour désherber les allées du cimetière communal.



Ce fût une belle matinée, qui s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des habitants présents pour leur mobilisation.

Nous vous tiendrons au courant de la prochaine date retenue.

LA VIE À RÉAU

« Lu dans la presse » le 20 mars 2020

Le Parisien

Seine-et-Marne : après un appel sur Facebook, l'Ehpad reçoit des dizaines de courriers et de dessins.

Après le poste de la directrice de la maison de retraite du Château du Plessis-Picard à Réau, des dessins et des messages de réconfort ont été envoyés aux résidents pour mieux supporter la crise sanitaire.

Nous sommes heureux de recevoir des courriers », « je suis content qu'on m'écrive », « il y a beaucoup d'enfants qui se sont mis à la tâche » : les résidents de la maison de retraite du Château du Plessis Picard, à Réau, ont été émus par l'initiative mise en place sur les réseaux sociaux.

L'idée est venue de Latifa Zeghoudi, la directrice, qui a posté la demande sur la page Facebook de l'établissement, dès dimanche 15 mars. Pour occuper sainement les enfants à la maison et permettre de s'évader aux seniors cloîtrés dans l'établissement pendant la crise sanitaire du coronavirus, elle a lancé un appel à courriers pour ses résidents. Une publication partagée 1 200 fois, likée 300 fois et commentée 150 fois.

« Ce jeudi, nous avons déjà reçu une vingtaine de courriers par la Poste et presque autant mercredi. Les gens privilégient les courriers car les enfants peuvent mettre le timbre sur l'enveloppe mais on a aussi créé une adresse email. Nous pensons que cela va s'amplifier ces prochains jours », explique Marylène, à l'accueil de l'Ehpad.

Parmi les courriers reçus, des dessins d'enfants, des coloriages, des mots de soutien mais aussi des lettres de particuliers qui parlent de leur propre confinement. Ils viennent en majorité de Seine-et-Marne mais aussi du Pas-de-Calais, des Alpes-Maritimes ou de l'Ain.

Avec leur lot d'anecdotes. « Ce jeudi matin, en arrivant sur site, notre cuisinier s'est fait suivre par une voiture de police. Ce n'était pas pour le contrôler : une policière voulait simplement lui remettre des dessins de ses enfants ! », raconte-t-elle.

Une exposition après la crise du coronavirus

Une animatrice de l'Ehpad trie tout ce courrier et le redistribue « de manière anonyme », aux résidents en mesure de les lire. Comme le précise la direction pour dissiper toute polémique, « tous les courriers reçus par voie postale ont été manipulés par l'animatrice avec des gants. Toutes les précautions ont été prises ».

L'objectif est, lorsque tout sera terminé, de réaliser une belle exposition au sein de la structure. Les lieux d'expédition des courriers seront aussi symbolisés sur une grande carte de France. « À défaut de pouvoir écrire à tout le monde, nous ferons régulièrement des publications sur Facebook pour les remercier. Nous allons maintenir le dispositif trois ou quatre semaines », ajoute Marylène.

Julie OLAGNOL , le 20 mars 2020



Les résidents de la maison de retraite du Château du Plessis Picard, à Réau, ont été émus de recevoir une quarantaine de courriers en seulement quelques jours. Château du Plessis Picard

URBANISME

Une nouvelle mairie dans deux ans !

Le conseil municipal, lors de sa séance du 27 Janvier 2020, a décidé d'acquérir une grange attenante à l'actuelle mairie, qui fait partie de l'emprise du programme des « Jardins de Réau ».

Les élus ont souhaité inscrire l'avenir de Réau sur le site de l'ancienne ferme des Saint-Pères.

La commune va acquérir ce bien pour un montant de 750 000 € HT, en état « hors d'eau hors d'air, gros œuvre fait ».

La surface au sol existante est de plus de 200 M². Deux étages vont être créés, portant ainsi la surface définitive à plus de 600 M², de quoi voir venir...

Dans ce cadre, le promoteur livrera le bâtiment à la commune avec une charpente et une toiture refaites à neuf, les ouvertures percées et les menuiseries posées, les planchers, la cage d'escalier et d'ascenseur seront également réalisés.

Le bâtiment sera livré enduit, avec les aménagements d'accès extérieurs (escalier et accès PMR).

Une fois l'édifice réceptionné, la commune devra lancer un marché pour la mise en œuvre des aménagements intérieurs (électricité, plomberie, isolation, doublage, peintures, revêtements de sols, etc).

En terme de calendrier, les travaux de gros œuvre vont démarrer sous peu. La commune ne pourra investir le bâtiment qu'en 2022.

La conseil municipal a par ailleurs délibéré pour nommer la future place publique « Place de Saint-Pères », afin de pérenniser le nom historique du site.



TRAVAUX

Restauration du mur du parc de la Mairie

Les travaux de restauration du mur du parc de la Mairie situé le long de la rue de la croix des anges ont été achevés en mars.

Le mur a donc retrouvé une santé de fer, prêt à affronter les 100 prochaines années et le parc « s'ouvre » désormais sur son environnement extérieur.

La municipalité prévoit la restauration d'un autre mur du parc, côté programme neuf des « Jardins de Réau ».

De même, le mur qui longe l'école sera restauré courant juillet.



TRAVAUX

Restauration de l'église



Les travaux de restauration de l'église sont désormais achevés.

Il a fallu attendre de longues semaines avant de pouvoir mettre en œuvre les peintures, en raison de la période peu propice au séchage des plâtres.

Cela vient s'ajouter à un retard général de l'opération de plus d'un an et l'arrêt des travaux pendant le confinement.

Le chauffage et l'éclairage devraient être remplacés durant l'été. L'Église sera de nouveau opérationnelle à partir du mois de septembre.

Le résultat sera néanmoins très positif d'un point de vue qualitatif et un retard d'un an n'est pas grand-chose dans la vie d'un édifice multi-séculaire.

Aménagements rue d'Ourdy / rue de la Carrière et carrefour RD305 / rue d'Ourdy

Les travaux de réalisation de trottoirs avec mise en sens unique de la rue d'Ourdy, de réalisation de trottoirs rue de la Carrière, de création d'un plateau surélevé au carrefour rue d'Ourdy/Rue Frédéric Sarazin/rue de la Croix des Anges, et de déplacement des feux de signalisation, étaient prévus pour la fin de l'année 2020.

Il paraît en effet inévitable d'attendre la mise en service de la voie de contournement du hameau d'Ourdy avant de mettre en œuvre ces travaux.

Il ne serait pas raisonnable de lancer ce chantier avec le trafic routier actuel.

Compte-tenu de la période de confinement, un nouveau calendrier doit être recalé.

La date prévue pour le démarrage du chantier pourrait être en février 2021.

TRAVAUX

La fibre optique

Les travaux de déploiement de la fibre optique dans les rues de la commune sont à présent terminés.

La phase de commercialisation va à présent pouvoir démarrer.

La commune de Réau est divisée en deux poches dépendant chacune d'un SRO : la poche 1023A et la poche 1023B.

Concernant la 1023A : les travaux sont terminés. L'ouverture à la commercialisation est prévue le 17 juillet 2020.

Cette poche concerne la rue des deux Mares, l'Impasse de la Belle Prée, l'Impasse de la Grange aux Dîmes et le Sud de la rue Frédéric Sarazin.

Les Fournisseurs d'Accès Internet présents sur le réseau sem@fibre77 sont les FAI dits alternatifs : La FIBRE vidéofutur, K-net, Ozone, Comcable, Nordnet et Coriolis.

Concernant les FAI d'envergure nationale (OCEN) : Orange, Bouygues-télécom et SFR, nous n'avons pas à ce jour leur calendrier d'arrivée sur le réseau. Mais ces FAI s'y installent progressivement. Orange devrait être le premier.

Concernant le 1023B : il y aura quelques mois de décalage, Seine-et-Marne Numérique est dans l'attente des levées de réserves.



Voie de contournement d'Ourdy, les premiers travaux ont commencé

Les premiers travaux de contournement du parc d'activité de l'A5 ont démarré.

Il s'agit de l'abattage des arbres et arbustes situés à proximité du pont franchissant la Ligne Grande Vitesse au sud d'Ourdy.

Il était impératif de réaliser ce travail avant la période de nidification afin d'éviter tout retard supplémentaire pour ce chantier dont le calendrier a déjà largement « glissé ».

Les travaux de terrassement et construction des voiries ont également débuté.

La livraison des aménagements était prévue pour l'automne 2020.

Ce calendrier doit être revu en raison de l'épidémie de COVID-19.

La nouvelle date de livraison est prévue pour novembre 2020.



ACTION SOCIALE

Décembre 2019 : Projet intergénérationnel de Méline

Méline KLECZINSKI, étudiante réaltaise en Sciences et Technologies de la Santé et du Social, a organisé des rencontres intergénérationnelles dans le cadre d'un projet qui sera présenté aux épreuves du baccalauréat.

La première rencontre, en présence de Mesdames Méline KLECZINSKI, Angélique LETACHE, et Claude LESAGE (Présidente du Club Réau loisirs) et de Monsieur Alain AUZET, a eu lieu le 18 décembre dernier au cours de laquelle les Séniors ont échangé avec les Juniors sur leur mode de vie lorsqu'ils étaient plus jeunes. Ce fut une rencontre bien sympathique au Club de Loisirs.

Pour la seconde rencontre, un après-midi crêpes a eu lieu le 5 février ainsi qu'une initiation aux nouvelles technologies pour nos Séniors. Ils étaient initiés par Mesdames Méline KLECZINSKI et Angélique LETACHE. Dorénavant, nos Séniors sont connectés ! Bravo à eux !



LA VIE À L'ÉCOLE

Décembre 2019 : Retour sur la distribution des chocolats de Noël à l'école

Comme tous les ans le "Maire-Noël" a perpétué la tradition de la remise de chocolats aux enfants scolarisés à l'école de la Colombe.

Accompagné d'un de ses lutins, il a fait le tour des classes pour gâter les élèves.

Tous les enfants ont reçu un sachet composé de chocolats de toutes formes et de tous goûts.

Sans exception ils ont pu les déguster, le "Maire Noël" ayant estimé qu'ils avaient tous été sages.

C'est toujours un beau moment pour les élus de passer ce temps récréatif avec les élèves de l'école de la Colombe.

Les maîtresses ont également eu le droit à des chocolats. Et oui petits et grands aiment ces petites douceurs coutumières à Noël.



Adoption définitive du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de Grand Paris Sud

Les élu(e)s de Grand Paris Sud ont adopté à l'unanimité le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de l'agglomération à l'occasion de la séance du conseil communautaire du 17 décembre 2019.

Il s'agit d'acter l'ambition et les engagements de la collectivité pour mettre en œuvre la transition sociale et écologique du territoire et enclencher un changement de modèle économique et sociétal permettant de préserver les ressources, de réduire la fracture énergétique, mais également les effets de l'évolution du climat et de s'en prémunir. Ce projet stratégique et opérationnel est développé pour une durée de six ans.

Le Plan Climat, c'est une réponse locale aux enjeux globaux du changement climatique, mobilisant et impliquant l'ensemble des acteurs du territoire.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial, c'est quoi ?

Le PCAET est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel. Établi pour 6 ans, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation au changement climatique
- L'amélioration de la qualité de l'air
- La réduction des consommations d'énergie
- Le développement des énergies renouvelables

La loi confie la mise en place des PCAET aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de 20 000 habitants.

Pour notre territoire, c'est l'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart qui en a la responsabilité en lien étroit avec les communes et l'ensemble des acteurs du territoire.

Les objectifs

Le plan climat doit participer à l'atteinte des objectifs que la France s'est fixée en matière de lutte contre le changement climatique et de maîtrise de l'énergie, à travers la Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte :

- Réduction de la consommation d'énergies finale de 20% en 2030 et de 50% en 2050
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% en 2030
- Part des énergies renouvelables dans les consommations énergétiques de 32% à l'horizon 2030



Retour sur la cérémonie de vœux de Grand Paris Sud à Réau !

Les services de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud avaient choisi la commune de Réau pour organiser les deux cérémonies de vœux.

C'est en effet sur le site de la plateforme de compostage de déchets verts du Smitom que se sont déroulées les cérémonies de vœux au personnel de Grand Paris Sud et de vœux aux institutionnels.

Un choix qui peut paraître atypique au demeurant, mais qui affirme en réalité la démarche de l'agglomération en matière de transition énergétique et de valorisation des déchets.

Au moment où le conseil communautaire approuvait son Plan Climat, il était intéressant de trouver un site en lien avec cette thématique.

L'action et l'ambition de Grand Paris Sud sont donc bien affirmées par ce choix.



Bientôt à Réau : Air Legend 2020

Cette année encore, vous pourrez admirer des avions de légendes comme le Stinson AT-19, Reliant I, le N1943SYak 11, "Moose", ou le F-AZNNBristol Blenheim Mk1, G-BPIV. La patrouille de France nous honorera de sa présence le samedi et le dimanche...Les majestueux RAFALE seront à nouveau au rendez-vous de ce show aérien unique en France. Réservation possible de baptêmes de l'air avion et hélicoptère sur <https://www.airlegend.fr/evenement/#bapteme-air>

www.airlegend.fr



Stinson AT-19, Reliant I, N1943S



Réau et ses commerces

Réau a longtemps été un village briard à vocation exclusivement agricole. On y cultivait en alternance le blé, puis l'avoine et la luzerne pour l'alimentation des animaux mais aussi la betterave à sucre depuis le blocus continental au début du 19^{ème} siècle. Ces cultures, notamment celle de la betterave nécessitaient une main d'œuvre importante. La plupart des habitants de Réau étaient employés dans les quatre fermes principales du village et on avait même recours à une main d'œuvre saisonnière pour le binage des betteraves et leur arrachage à l'automne ainsi que pour les moissons. C'est ainsi qu'en plus des Polonais déjà présents à l'année, Belges, Tchécoslovaques mais aussi Portugais et Espagnols venaient chaque année pour quelques mois. De la betterave on produisait le sucre mais aussi de l'alcool. C'est pourquoi Réau a compté jusqu'à quatre distilleries en 1914 à Eprunes, Galande, Réau et Villaroche. À Réau, dans les fermes en plus des animaux de trait on trouvait des vaches, des moutons qui avaient leur importance dans le nettoyage des terres agricoles, en particulier après la moisson, et fournissaient laine et viande et également volailles et lapins. Le lait était vendu chaque jour à la ferme des Saints Pères sur la rue principale. La plupart des habitants avaient leur propre potager et élevaient également poules et lapins pour leur consommation personnelle.

La mairie était installée à la place de la mini crèche et l'école (deux classes multiples) se trouvait à coté. Le directeur de l'école logeait à la place de l'actuelle mairie. Pendant la seconde guerre mondiale, Réau comptait même, semble-t-il, une kommandantur.

Les activités agricoles faisaient vivre d'autres personnes du village: charron, maréchal-ferrant, bourrelier et même, semble-t-il, un matelassier.

Une boulangerie tenu par Monsieur GIRONDEAU, se trouvait rue d'Ourdy. On peut encore y voir sur la façade la poulie qui servait à monter les sacs de farine. Après la retraite de ce Monsieur, le commerce a été revendu. Son successeur a acheté une deuxième boulangerie à Moissy Cramayel et a cessé son activité à Réau au début des années 1980 après un incendie dans le fournil. Madame LANTOINE, qui livrait le pain dans les villages alentour, assurait également un dépôt de bouteilles de gaz.

Réau a aussi compté jusqu'à trois cafés dont un principalement, celui de Monsieur DERVILLÉ, à l'angle de la rue d'Ourdy et de la rue Frédéric Sarazin qui faisait également office d'épicerie. Celui situé en face de l'église à l'emplacement des salons de Réau était un café tabac, tenu par Monsieur DESCAMP, et a même abrité un cinéma. Dans la cour où s'ébattaient canards et dindons une certaine Madame DUPUIS vendait des journaux.

Le troisième, un café-restaurant « Le Relais », toujours sur la rue principale en face de l'Impasse de la Forge en direction de Melun, était tenu par Monsieur DURUAL. Ces cafés étaient animés par la fréquentation des chauffeurs des deux dépôts de cars de la Snecma ainsi que ceux d'une entreprise de la zone industrielle. Les jeunes Réaltais venaient y utiliser juke box et flipper.

Comme son nom l'indique, l'actuelle maison d'hôtes hébergeait une cordonnerie tenue par Monsieur CUGINI jusque dans les années 70. Sa conjointe vendait chaussons et lacets. L'établissement faisait le bonheur de quelques gamins qui venaient assister aux réparations.



DOSSIER

Réau et ses commerces

Un fromager était également installé sur la rue principale sans savoir s'il faisait de la vente sur place. Une petite station service, à la sortie de Réau en direction de Melun a été en activité jusqu'au début des années 90 et l'ouverture de l'autoroute A5. Elle faisait également dépôt de pain et vente de journaux.

Il ne faut pas non plus négliger l'importance des tournées des commerçants des alentours, boucher, charcutier, épicier voire poissonnier dont certains les ont continuées après 1990.

Pour les autres achats, les Réaltais se rendaient à Melun. Un car passant par Réau assurait la liaison Brie Comte Robert - Melun.

De 1800 à 1980 la population de Réau est restée assez stable se maintenant à moins de 500 habitants (402 en 1946).

La vie à Réau a considérablement évolué à partir de la deuxième moitié du 20^{ème} siècle.

En cause l'installation de la SNECMA en 1946 à l'emplacement de la ferme de Viercy, la mécanisation de l'agriculture qui a fortement réduit les besoins de main d'œuvre, la démocratisation de la voiture, la création de la ville nouvelle de Melun Sénart, qui englobe notre commune, et son urbanisation galopante et enfin l'apparition des grandes surfaces: Villiers-En-Bière en juin 1971, Boisséart en 1977.

Souhaitons qu'une boulangerie de qualité s'implante sur le site de la ferme des Saints Pères et surtout que la fréquentation des Réaltais soit suffisante pour rendre ce commerce viable. Pour rappel le petit marché installé sur la place de la mairie a du cesser faute de clients.

Remerciements à Mesdames Hélène GARNOT et Bernadette KAMINISKI pour leur participation à cet article.

N'oublions pas bien sûr les autres commerces de notre village :

A la ferme d'Éprunes, la vente de sa production de pommes de terre;

A la ferme de la Carrière, « La Ruche » et sa boulangerie;

Le domaine et la fabrique des macarons de Réau.

LE CARNET DE RÉAU

Naissances :

| | | |
|----------------------------------|------------|----------------|
| HAROT Rafaël, Sébastien | 04/12/2019 | Plessis Picard |
| LESSIEUR Élyna, Pauline, Morgane | 30/12/2019 | Plessis Picard |
| GUIARD Léo, Francis, Jean-Claude | 06/03/2020 | Bourg |
| VIGNY Soan, Noa | 29/04/2020 | Eprunes |
| SEENIVASAGAM Sohan, Selva | 26/05/2020 | Plessis Picard |



LA VIE ASSOCIATIVE

Retour sur la vie associative avant le confinement

Le comité des fêtes : Noël 2019

Comme chaque année, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Père Noël et les enfants autour d'un spectacle et d'un super goûter. Nous remercions le public, petits et grands d'être venus nombreux pour cette belle journée. Le marché de Noël a également rencontré un joli succès, nous réitérerons l'année prochaine !



Le comité des fêtes : remerciements



L'année 2019 s'est terminée et nous souhaitons remercier Frédéric et Caroline DECK pour leur investissement au sein du comité des fêtes durant les années passées. Ils ont décidé de ne pas poursuivre l'aventure cette année mais nous n'oublions pas le temps qu'ils ont donné à la commune. Nous leur souhaitons une bonne continuation pour 2020. Nous remercions également les bénévoles qui nous ont accompagnés durant l'année 2019.

Le comité des fêtes : nouveau Bureau

Lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée le 11 janvier 2020, les membres bénévoles ont élu le nouveau bureau qui se compose de :

Aurore BONTEMPI, Présidente

Maria REGANHA, Trésorière

Nathalie KLECZINSKI, Secrétaire

Nous comptons à ce jour 24 bénévoles au sein de notre association, et nous vous préparons quelques jolis événements pour 2020 !

Vous pouvez désormais nous contacter sur : reau77.comitedesfetes@gmail.com

LA VIE ASSOCIATIVE

Retour sur la vie associative avant le confinement

Réau Sports Loisirs

C'est avec une grande tristesse que Réau-Sports-Loisirs a commencé sa saison 2020, notre dirigeant Monsieur Simon ELLUL nous a quitté. Sa présence, tous les jeudis soirs et dimanches matins, va nous manquer. Un grand merci pour ces 15 années de bénévolat au sein du Club de Réau tous les jeudis soirs et dimanche matins à accompagner les joueurs.

Nous ne t'oublions pas...

Notre Petit Bonhomme Simon...



Monsieur Didier HERY a quitté l'équipe des vétérans pour de nouvelles fonctions. Nous lui souhaitons une très belle saison en tant qu'entraîneur de l'équipe de CDM, l'avenir du Club de Réau.

La Présidente de R.S.L.



LA VIE ASSOCIATIVE

Harmonie & Équilibre



Harmonie & Equilibre de Réau - 2020-2021



Qi Gong 氣功

Thérapie énergétique traditionnelle chinoise, elle vise à :



Qi-Gong

Disperser le stress
et l'anxiété



Assouplir et renforcer
le corps



Renforcer les émotions
positives



Améliorer la concentration



Améliorer le système
Immunitaire



Harmoniser le
corps et le mental

Professeurs : Mieu-Chan DAY et Graziella KREMER

Sophrologie

Trouver l'équilibre
Prendre du recul
S'apaiser
S'épanouir
Se responsabiliser



Rester positif
Confiance en soi
Gérer ses émotions
Développer l'autonomie
Lutter contre le stress

Sophrologue : Projet en cours, nous vous informerons bientôt

Chères Réaltaises,
Chers Réaltais,

La pratique du Qi gong et de la
Sophrologie ne peuvent
qu'améliorer notre système
immunitaire, disperser nos stress
et l'anxiété, renforcer et
harmoniser nos corps et esprit
pendant cette période spéciale
et difficile d'épidémie.
Nous respecterons toutes les
précautions sanitaires
nécessaires pour nous protéger
pendant la pratique.

En attente de confirmation du
gouvernement des dates de
déconfinement des activités
sportives collectives, nous vous
souhaitons de rester en bonne
santé.
Bonne continuation.

Renseignement Qi gong
Mieu-Chan DAY
Tél. 06 86 08 01 72

Renseignement & Inscription
Mireille ANDREANI - Présidente
Tél. 06 83 95 18 42
Christine TROMBERT - Trésorière
Tél. 06 30 03 80 16

Nos Flyers seront distribués vers début septembre 2020

BRÈVES

Les Conseils Municipaux

Lors de la séance du Lundi 27 Janvier 2020, le Conseil Municipal a :

- Approuvé les modalités d'inscription scolaire et décidé de refuser les demandes de dérogations pour les enfants non domiciliés sur la commune, par manque de places disponibles.
- Décidé de modifier les conditions d'octroi pour les agents des titres restaurant. Un titre par jour travaillé sera désormais attribué.
- Accordé une dérogation au repos dominical à la société Safran Electrical & Power pour la période du 20 janvier au 30 Juin 2020
- Décidé d'acquérir un bâtiment appartenant à la société France Pierre, afin d'y réaliser une nouvelle Mairie.

Lors de la séance du Lundi 24 Février 2020, le Conseil Municipal a :

- Décidé de modifier le lieu des séances du Conseil Municipal en raison du manque de place dans la salle du Conseil de la Mairie. Les séances du conseil municipal se dérouleront désormais dans la salle attenante à la salle des fêtes (ancienne cantine)
- Décidé d'instaurer un périmètre d'études dans le centre bourg de Réau et d'en préciser la délimitation

Tous les compte rendus des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage, en mairie ou sur le site internet de la ville.

DATE DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Compte-tenu de l'incertitude liée à la crise sanitaire, il ne nous est pas possible de planifier les séances du conseil municipal.

RÉAU PRATIQUE

Modifications des horaires d'ouverture de la Mairie pendant l'été

Du 6 juillet au 28 août 2020

Accueil téléphonique :

Lundi, Mardi, Jeudi : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00

Accueil sur RDV préalable sur les créneaux suivants :

Lundi et Jeudi : de 14 h 00 à 17 h 00

Mardi et Vendredi : de 10 h 00 à 12 h 00

Jours de fermeture de la mairie au public :

Mercredi et Samedi toute la journée

Vendredi après-midi

MAIRIE

2 Rue de la Croix des Anges

77550 REAU



01.60.60.85.55



01.60.60.26.48



accueil@reau.fr

Site : reau.fr

Le port du masque est obligatoire en Mairie. Du gel hydroalcoolique sera mis à votre disposition en Mairie.



RÉAU PRATIQUE

La cruauté envers un animal est punie par la loi

Le samedi 2 mai au matin, un chat noir d'un habitant d'Ourdy s'est fait tirer dessus à la carabine à plombs. Le chat présente une blessure, confirmée par le vétérinaire.

La loi est très claire sur la maltraitance animale :

« La personne qui exerce, publiquement ou non, des sévices graves, ou qui commet un acte de cruauté envers un animal domestique, ou apprivoisé, ou tenu en captivité, encourt une peine de 2 ans de prison et 30 000 € d'amende. »



Calendrier de passage de la balayeuse

La Société de Balayage et d'Aspiration (SBA) réalisera le nettoyage des rues aux dates suivantes :

- Jeudi 16 juillet 2020
- Jeudi 20 août 2020
- Jeudi 17 septembre 2020

Merci de ne pas stationner votre véhicule sur la route les jours de nettoyage.

Le garage AUTOBUY a déménagé !

Précédemment situé rue Frédéric Sarazin à Réau, Autobuy a transféré son activité.

Vous pouvez les retrouver au :

492 Rue Foch

77000 Vaux Le Pénil

01 72 83 92 56

contact@garage-autobuy.fr

Du Lundi au vendredi de 08h30 à 12h & de 14h à 18h
et le Samedi de 9h à 12h.

Attention aux vols par ruse



RÉAU PRATIQUE

Quelques rappels

Nuisances sonores

Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits portant atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur intensité, leur durée ou l'heure à laquelle ils se manifestent.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme en raison de leur durée, leur répétition ou leur intensité, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- de 7 heures à 20 heures les jours ouvrés,
- les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures 30,
- les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures.



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les engins motorisés non homologués (mini motos et certains quads) sont interdits sur la voie publique. De la même façon, tout engin motorisé est interdit sur les espaces verts accessibles au public.

Les infractions aux présentes dispositions sont constatées par les officiers de la police judiciaire, les agents de police judiciaire, les agents appartenant aux services de l'Etat chargés de l'environnement, de l'agriculture, de l'industrie, de l'équipement, de la santé et de la jeunesse et des sports, les agents des communes agréés et assermentés.

Elles pourront être sanctionnées par des contraventions de 1^{ère} classe ou de 3^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Le respect de ces quelques notions élémentaires est essentiel à une bonne entente entre voisins.



La réglementation concernant les feux de jardin

Les feux dits « de jardin » font l'objet d'un principe général d'interdiction fixé par le Règlement Sanitaire Départemental, qui dispose (article 84) que l'incinération à l'air libre des déchets ménagers est interdite.

Sont assimilés aux déchets ménagers tous les déchets qui, eu égard à leur nature et aux quantités produites, peuvent être éliminés sans sujétions particulières et sans risque pour les personnes et l'environnement.

Le brûlage des déchets verts, branches, tontes de gazon... par les particuliers et les professionnels de l'entretien des espaces verts (paysagistes, collectivités...) est donc interdit, la solution étant la collecte en déchetterie puis le compostage. Ce mode d'élimination (brûlage), par ailleurs fortement producteur de polluants liés à la mauvaise combustion, ne fera donc l'objet d'aucune tolérance lorsque des solutions d'élimination réglementaires ont été mises en place.

Il est par ailleurs rappelé que toute dérogation municipale en la matière serait dépourvue de base légale.

Dates à retenir



Mardi 1er septembre 2020

Rentrée des classes

Samedi 12 et dimanche 13 septembre 2020

Paris-Villaroche Air Legend

Samedi 19 septembre 2020

Retraite aux flambeaux

Feu d'artifice

INFO REAU N°50

Juin 2020

Directeur de la publication : Alain AUZET

L'équipe de rédaction : Les membres du Comité de rédaction

Création et mise en page : Magali MOULINOT

Impression : Imprimerie de Nangis - Imprimé sur papier PEFC

à 630 exemplaires

Dépôt légal : 1er trimestre 2011

